



Lettre de consultation

La présente consultation concerne

Travaux de remplacement de deux centrales incendies existantes dans les bâtiments communaux et l'installation d'un nouveau système de sécurité incendie.

Description de chaque site et des installations actuelles

- Gymnase Paul Vatine :

- L'activité principale de l'établissement est de type X et de catégorie 3.
- Le site est équipé d'un système de type 4.

- Maison des jeunes et de la culture :

- L'activité principale de l'établissement est de type RLN et de catégorie 3.
- Le site est équipé d'un système de type 4.

- Gymnase Christophe Profit :

- L'activité principale de l'établissement est de type X et de catégorie 5.
- Le site n'est pas équipé de système de sécurité incendie.

Détails techniques pour la réalisation des installations

- Gymnase Paul Vatine :

- Déplacement et mise en place d'un type 4 (SSI de catégorie E) dans le local des gardiens.
- Remplacement des déclencheurs manuels conventionnels en lieu et place des existants.
- Ajout de deux déclencheurs manuels dans la salle de sports à proximité des issues de secours
- Mise en place de diffuseurs sonores d'évacuation en lieu et places des existants.
- Mise en place de diffuseurs lumineux dans les vestiaires, douches et sanitaires conformément à la loi PMR.
- Pose et raccordement des équipements, mise en service du SSI, transmission du plan synoptique, DOE, autocontrôles et formation du personnel à l'exploitation du système d'alarme.

- Maison des jeunes et de la culture :

- Déplacement et mise en place d'un SSI de catégorie B avec un équipement d'alarme de type 2b (suite aux recommandations émis par la commission de sécurité).
- Mise en place des déclencheurs manuels conventionnels à chaque issue donnant vers l'extérieur, à proximité des escaliers aux niveaux inférieurs et supérieurs.
- Mise en place de diffuseurs sonores d'évacuation audible en tout point dans l'établissement.
- Mise en place de diffuseurs lumineux dans les locaux où les personnes malentendantes sont susceptibles d'être isolées (sanitaires).
- Pose et raccordement des équipements, mise en service du SSI, transmission du plan synoptique, DOE, autocontrôles et formation du personnel à l'exploitation du système d'alarme.

- Gymnase Christophe Profit :

- Mise en place d'un type 4 (SSI de catégorie E) dans le local des gardiens.
- Mise en place des déclencheurs manuels conventionnels.
- Mise en place de diffuseurs sonores d'évacuation.
- Mise en place de diffuseurs lumineux dans les vestiaires, douches et sanitaires conformément à la loi PMR.
- Pose et raccordement des équipements, mise en service du SSI, transmission du plan synoptique, DOE, autocontrôles et formation du personnel à l'exploitation du système d'alarme.

L'entreprise retenue devra pour chaque site missionner un bureau de contrôle indépendant afin de fournir à la collectivité le RVRAT et la VI des travaux réalisés.

Critères de choix, notation :

- Le prix
- Examen des garanties proposées

Date limite et lieu de remise des offres :

L'offre du candidat devra parvenir à la Mairie d'Yvetot.

- Par courrier : Place de l'hôtel de ville – BP 219 – 76196 Yvetot cedex – à l'attention de Monsieur Richard Le Floch, Services Techniques Municipaux.

- Par courriel : richard.lefloch@yvetot.fr

Avant le Vendredi 29 Avril 2022 à 16h00.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre :

Monsieur Richard LE FLOCH

Services Techniques Municipaux

Téléphone : 02 32 70 47 70

Courriel : richard.lefloch@yvetot.fr